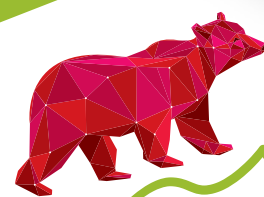




Dialogues

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

CET ÉTÉ,
RESPIREZ !



for ever

PAYS DE BARR

Andlau • Barr • Bernardvillé • Blienschwiller • Bourgheim
Dambach-la-Ville • Eichhoffen • Epfig • Gertwiller • Goxwiller • Heiligenstein • Itterswiller
Le Hohwald • Mittelbergheim • Nothalten • Reichsfeld • Saint-Pierre • Stotzheim • Valff • Zellwiller



Chères
concitoyennes,
chers concitoyens,

Ces derniers mois, élus et services ont travaillé de concert à la formalisation du prochain projet de territoire auquel vous serez associés, et qui aura vocation à améliorer toujours davantage la qualité de nos services, ainsi qu'à renforcer l'attractivité de notre territoire.

Je pense à l'enfance jeunesse où un recensement conséquent des besoins est mené avec votre participation, ou encore à la création de nouveaux sites périscolaires permettant l'augmentation de la capacité d'accueil des enfants du Pays de Barr.

Notre institution élargit également son champ d'action avec la prise en charge par ses services de la compétence mobilité. Plus que jamais, il est nécessaire de repenser nos déplacements afin de diminuer notre empreinte écologique. Un diagnostic du réseau cyclable a été réalisé et donnera suite à un ensemble de mesures concrètes, qu'il s'agisse de sécurisation des pistes ou d'amélioration de la signalétique.

Le développement économique restera l'une des priorités de ce mandat. Notre Parc d'activités du Piémont continue d'accueillir de nouvelles entreprises tandis qu'une nouvelle zone d'activités va être créée à Zellwiller et une extension prévue pour la zone du Wasen à Dambach-la-Ville.

En termes de développement touristique, nous sommes convaincus du fort potentiel du Pays de Barr et de la nécessité de garantir un accueil optimal à nos touristes, que nous voulons plus nombreux chaque année. C'est pourquoi, dès maintenant, nous concentrons nos efforts sur l'aménagement d'aires de campings et sur l'évolution de notre camping intercommunal au Hohwald.



Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et un beau festival Clair de Rue & Clair de Nuit.

→ **Claude Hauller**,
Président de la Communauté
de Communes du Pays de Barr
Maire de Dambach-la-Ville

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Barr

57 rue de la Kimeck • BP40074 • 67142 Barr Cedex • Tél. : 03 88 58 52 22 • Fax : 03 88 58 52 20 • www.paysdebarr.fr
 Directeur de la publication : Claude Hauller • Rédactrice en chef : Violette Lamant • Rédacteurs : Etienne Bertin, Camille Bertaux, Franck Burckel, Catherine Colin, Sandra Delaplace, Sandrine Gaspar, Violette Lamant • Contact : communication@paysdebarr.fr
 Visuels : Studio-Pygmalion, David Froemter, Freepik, CCPB, Manon Badermann, Alexander Sokoropud • Maquette : Menscom - www.menscom.com
 Impression : Kocher • Sur papier certifié PEFC • ISSN : 1969-4377 • Dépôt légal : Juillet 2021.

institution

- #3 BUDGET 2021
- #3 PROJET DE TERRITOIRE
- #4 COMPÉTENCE MOBILITÉ
- #4 COMPÉTENCE POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

développement

- #4 PARC D'ACTIVITÉS DU PIÉMONT
- #4 CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
- #5 MOBILITÉS
- #5 BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
- #5 CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

services aux habitants

- #6 DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
- #6 DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC
- #6 BILAN DES ACTIVITÉS VACANCES
- #6 DÉCOUVERTES SPORTIVES
- #6 SNAPCHAT
- #6 VIOLENCES ÉDUCATIVES ORDINAIRES

attractivité

- #7 ATELIERS DE LA SEIGNEURIE
- #8 CLAIR DE RUE ET CLAIR DE NUIT
- #8 CAMPING DU HOHWALD
- #8 TAXE DE SÉJOUR
- #8 MASSIF DU MONT SAINTE-ODILE

NOS ATOUTS

20
communes

24 063
habitants*

Un espace de
189 km²
entre plaine, vignoble et station
de montagne

1 546
entreprises*

6 374
emplois*

8
grands
crus

4
châteaux
forts

1
Centre d'interprétation
du Patrimoine

1
marque
fédératrice
Pays de Barr foréver

SUIVEZ TOUTES NOS ACTUS SUR PAYSDEBARR.FR ET NOS PAGES FACEBOOK, YOUTUBE ET INSTAGRAM !



BUDGET 2021

NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE

Malgré les impacts de la crise sanitaire l'année dernière, la Communauté de Communes a réussi à dégager un résultat consolidé de 2 899 560 € en 2020 en baisse de 32% par rapport à celui de l'exercice 2019. Par ailleurs, elle débute l'année 2021 avec des taux de fiscalité inchangés pour la sixième année consécutive.

DES INVESTISSEMENTS POUR LE TERRITOIRE

Le principal objectif de la Communauté de Communes pour l'année à venir sera la formalisation de son nouveau projet de territoire auquel sera adossé un nouveau pacte financier et fiscal conclu avec ses communes membres.

Les prévisions budgétaires 2021 du budget principal sont en baisse de -2% par rapport à 2020 avec des enveloppes prévisionnelles de 12,8 millions d'euros en fonctionnement et de 5,7 millions d'euros en investissement.

Au regard des compétences qui lui ont été transférées (voir page 4), la Communauté de Communes

continue d'investir dans des opérations qui lui permettent de rendre son territoire toujours plus attractif et en adéquation avec les besoins des habitants.

Les opérations courantes de la programmation 2021 pour l'investissement (1 million d'euros) sont liées au versement des derniers fonds de concours attribués aux communes membres dans le cadre du pacte fiscal et financier en vigueur, à l'achat d'équipements, de mobilier et à la réalisation de travaux sur ses équipements communautaires : ateliers de la Seigneurie, structures sportives et périscolaires.

DE NOUVEAUX PROJETS

En complément des projets déjà amorcés les années précédentes tels que le déploiement du Très Haut Débit (THD), l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) et la mise en conformité des accès aux bâtiments publics communautaires pour les personnes à mobilité réduite (1,2 millions d'euros), la Communauté de Communes entreprend de nouveaux projets (1,4 millions d'euros).

En effet, à travers son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), elle développe des actions

autour de la mobilité et des économies d'énergie. Elle projette également l'aménagement de nouveaux périscolaires.

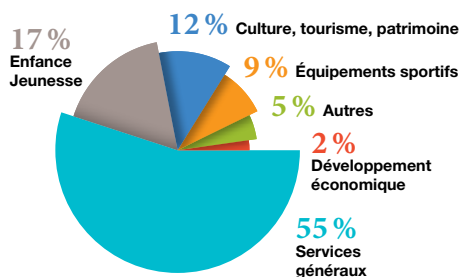
Enfin, la réalisation de deux nouvelles zones d'activités à Zellwiller (2,1 millions d'euros) et à Dambach-la-Ville (3,3 millions d'euros) ainsi que la création de deux aires de camping-cars sur les communes d'Andlau et de Dambach-la-Ville (0,4 millions d'euros) sont également prévues.

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT STABLE

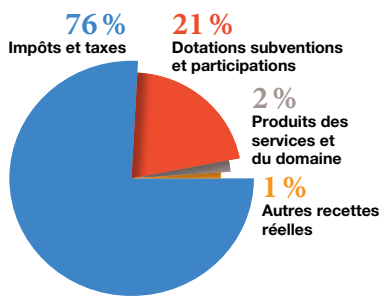
Le budget de fonctionnement 2021 n'évolue pas comparativement à 2020. Ses recettes principales sont constituées des impôts et taxes pour un montant de 5,8 millions d'euros et 1,6 million d'euros au titre des dotations, subventions et autres participations.

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors attributions de compensations versées aux

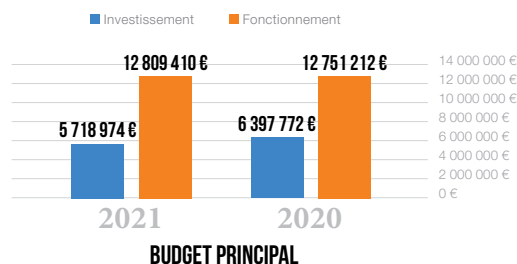
communes représentent un montant de 5 502 355 €. Celui-ci est réparti selon les politiques engagées dans l'enfance et jeunesse (1 291 879 €), le développement économique (132 800 €), les équipements sportifs (678 910 €), la culture, le tourisme et le patrimoine (902 000 €), les services généraux (4 057 660 €) et enfin, les domaines divers (335 080 €).



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET PRINCIPAL

institution



Projet de territoire

ASSOCIATION
DE LA POPULATION

Depuis l'installation de la nouvelle assemblée communautaire à l'été 2020, élus et services ont travaillé à l'élaboration d'un nouveau projet de territoire pour la période 2021-2026.

Ce projet est organisé autour de trois axes majeurs :

- Économie, promotion du territoire et attractivité
- Environnement, développement durable et urbanisme
- Équipements et services au territoire

Avant que ce dernier ne soit adopté par le conseil communautaire en octobre prochain, il sera soumis à une consultation citoyenne.

Cette participation de la population vise à recueillir les contributions des habitants sur le prochain Projet de Territoire en adéquation avec leurs attentes qui seront exprimées en lien avec les compétences détenues par la Communauté de Communes du Pays de Barr.

→ Le pré-projet sera consultable du 30 juin au 15 septembre en flashant le QR-Code ci-dessous.



Chacun pourra faire part de ses observations via un formulaire en ligne accessible directement depuis la page.

institution



Politique Locale
du Commerce

PARTAGE DE LA COMPÉTENCE

Alors que la compétence Politique Locale du Commerce était jusqu'à présent exercée intégralement par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2019, une ligne de partage de la compétence a été définie par le Conseil de Communauté en mars dernier en concertation avec les communes membres, afin que ces dernières puissent également intervenir dans ce champ.

Six actions ont ainsi été déclarées d'intérêt communautaire parmi lesquelles : l'élaboration d'une stratégie intercommunale de développement commercial, le soutien à l'animation des actions fédérées au sein d'une association à l'échelle supra-communale ou encore l'accompagnement au niveau communautaire d'initiatives visant à créer des synergies entre les commerçants.

En dehors de ces six actions, les communes disposent d'une totale liberté pour entreprendre toute autre action dans ce domaine.



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES



En mars dernier, la Communauté de Communes a vu ses compétences évoluer avec la prise en charge de la mobilité ainsi que la définition de l'intérêt communautaire de la compétence Politique Locale de Commerce.

Mobilité

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Le Conseil de Communauté, en sa séance du 23 mars, a décidé du transfert, au profit de la CCPB, de la compétence mobilité jusqu'à alors exercée par les communes et la Région Grand Est. **À compter du 1^{er} juillet 2021, la Communauté de Communes devient compétente pour tous les services de mobilité** énumérés par la loi : services réguliers de transport, transports à la demande, mobilités actives (vélo notamment), mobilités solidaires, covoiturage et autopartage.

Les transports scolaires en revanche restent à ce jour du ressort de la Région.

Ce transfert de compétence fait suite à la loi d'orientation des mobilités de décembre 2019 (dite loi LOM) qui a pour ambition d'améliorer

concrètement la mobilité au quotidien de tous les Français et dans tous les territoires **avec pour objectifs, notamment, de sortir de la dépendance automobile, d'accélérer la croissance des nouvelles mobilités** (navette, covoiturage, marche à pied, vélo, transport à la demande...), **mais également de réussir la transition écologique.**

En lien avec cette nouvelle compétence, un **Comité des Partenaires** va prochainement être institué. Composé en partie de représentants des employeurs et des associations d'usagers ou d'habitants, il sera consulté au minimum une fois par an, notamment pour toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire, etc.

développement



Parc d'activités du Piémont

NOUVELLES CÉSSIONS DE TERRAINS

EXTENSION DE JARDIN HABITAT CONSTRUCTION

Implantée depuis 2019 sur le Parc d'activités du Piémont, l'entreprise **Jardin Habitat Construction** a souhaité asseoir son développement en créant **une extension**. Le Conseil de Communauté, en sa séance du 23 mars dernier, a validé la cession d'un terrain de 56 ares, situé en limite du bâtiment actuel de l'entreprise. Sur ce terrain, il est également prévu de développer une nouvelle offre de service dédiée à la réparation et à la location de matériel de chantier.

IMPLANTATION D'UN GARAGE AUTOMOBILE ET D'UN HALL POUR CELLULES ARTISANALES

Implantée depuis 2011 à Obernai, l'entreprise **Obernai Automobiles** n'a cessé de se développer et a besoin aujourd'hui de créer une nouvelle entité pour mieux répondre aux besoins de ses clients. **C'est sur le Parc d'activités du Piémont que le gérant et son associé ont souhaité déménager leur entreprise**. Un terrain de 38,51 ares leur sera prochainement cédé par la Communauté de Communes.

La construction de ce nouveau garage s'accompagnera également de la construction d'un hall de 400 m² destiné à accueillir des cellules artisanales.

Conseil de Développement



PETR DU PIÉMONT DES VOSGES

Un Conseil de Développement a été créé à l'échelle du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges en février 2019**. Au sein de cet organe de réflexion apolitique apportant une vision extérieure indispensable à la mise en œuvre de projets territoriaux, douze sièges ont été attribués à des représentants du Pays de Barr suite à un appel à candidatures en début d'année.



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

CAP SUR LES MOBILITÉS !



développement



Suite à l'installation de la nouvelle assemblée communautaire, un comité de pilotage "Développement Durable et Environnement" a été créé afin d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) approuvé en décembre 2019.

Plan Climat Air Énergie Territorial

CAP SUR LES MOBILITÉS !

Les élus du territoire, au travers du Comité de Pilotage "Développement Durable et Environnement", ont placé le développement des mobilités douces comme un axe majeur d'action pour ce début de mandat.

Un premier travail d'audit a été réalisé sur l'ensemble des itinéraires cyclables existants sur le Pays de Barr et des enquêtes ont été menées auprès des publics spécifiques des scolaires et des professionnels.

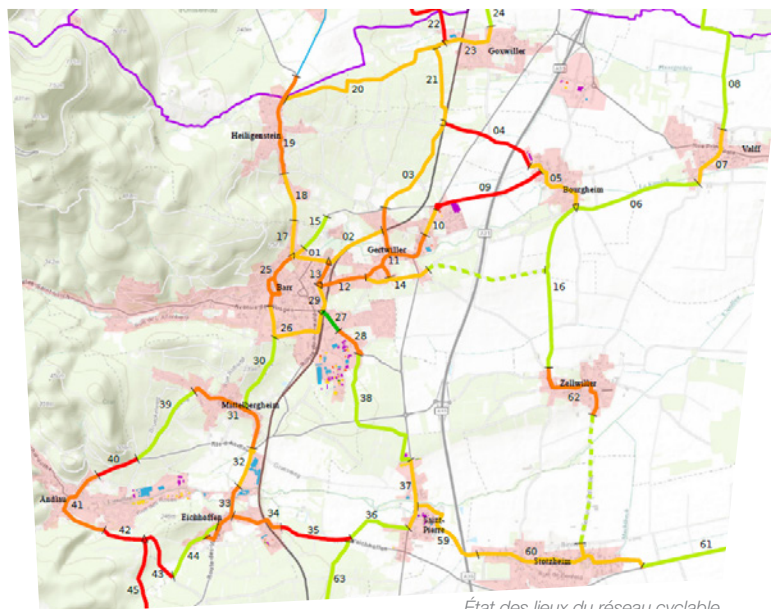
Les retours ont permis de poser les premiers contours d'un **Plan Vélo intercommunal** dans lequel seront inscrits :

- le développement d'un réseau de qualité en identifiant les itinéraires à rénover, à sécuriser ou de nouvelles liaisons à créer ;
- l'ajout des services complémentaires liés au vélo (ex : abri vélos...);
- la mise en place de moyens de communication et de mobilisation auprès des citoyens pour favoriser l'usage du vélo.

Par ailleurs, la Ville de Barr et la Collectivité européenne d'Alsace se sont inscrits dans le programme Moby. Ce programme s'adresse aux scolaires du CP à la 3^{ème} et vise à proposer des solutions de mise en œuvre pour favoriser l'usage des mobilités douces (formation, communication, aménagements, ...) en particulier

dans le cadre des trajets domicile-école.

La Communauté de Communes est associée aux différentes réunions de travail qui lui permettront de profiter de ces retours d'expérience pour soumettre aux autres communes du territoire des solutions adaptées.



État des lieux du réseau cyclable



Mobilités à Barr

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

La Ville de Barr et la Communauté de Communes vous proposent une enquête sur les aménagements et mobilités de demain à Barr. Les résultats obtenus permettront de dégager une tendance générale et de pouvoir ainsi mieux cibler les besoins et les potentiels aménagements en découlant.

Si vous avez envie de partager votre avis sur le sujet, **→ répondez au questionnaire en flashant le QR-Code.**



Plan Climat Air Énergie Territorial

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Des bornes de recharge électrique de 22kW seront prochainement installées sur certaines communes de notre territoire (Barr, Bourgheim, Dambach-la-Ville, Mittelberghem, Saint-Pierre et Valf).

La Communauté de Communes, qui en installera une sur le parking du Jardin des Sports, centralisera les commandes des communes.

Plan Climat Air Énergie Territorial

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

La Communauté de Communes s'est engagée dans le dispositif « Conseil en Énergie Partagé », programme financé par Climaxion (Ademe, État, Union Européenne et Région Grand Est). Le conseiller, mutualisé aux vingt communes du territoire, aura pour mission de développer les économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine public (écoles, mairies, équipements sportifs, éclairage public...) au travers d'actions de sensibilisation, de réalisation de bilans énergétiques ou encore d'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de travaux.

Périscolaires
**DÉCOUVERTES
SPORTIVES**

Au printemps, le Service Animation Jeunesse a mis en place des activités sportives dans plusieurs périscolaires du territoire : Barr Tanneurs, Barr Centre, Valf et Bourghheim.

Au-delà de permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive, **cette initiative permet au public de rencontrer et tisser des liens avec le Service Animation Jeunesse**, et de lui faire découvrir les activités proposées sur le temps extrascolaire.

Au vu du succès rencontré, le dispositif sera généralisé à d'autres sites périscolaires à la rentrée de septembre.

Relais Petite Enfance
**VIOLENCES ÉDUCATIVES
ORDINAIRES**

À l'occasion de la journée internationale des « violences éducatives ordinaires » qui a eu lieu le 30 avril dernier, les Relais Petite Enfance des Communautés de Communes du Pays de Barr, de Schirmeck et de la Région de Molsheim-Mutzig se sont mobilisées pour vous proposer de **nouvelles ressources vidéo**.

Retrouvez des interviews de professionnels ?

→ **en scannant le QR-Code.**



Contacts Relais Petite Enfance : ?

- **Christelle Ferlay** → 07 70 05 12 80
- **Céline Schoch** → 07 87 33 01 91

Animation Jeunesse
**CRÉATION D'UN COMPTE
SNAPCHAT**

Depuis le mois d'avril, le Service Animation Jeunesse est sur Snapchat !

Moyen de communication privilégié avec les jeunes, cet outil leur permet d'avoir un accès direct à un animateur du service et de suivre le service au quotidien sur le terrain.

? Pour s'abonner, retrouvez-nous sur :
→ **saj-paysdebarr**



Le Service Enfance Jeunesse a entrepris une grande enquête à l'échelle du Pays de Barr pour mieux connaître les besoins des jeunes et des familles. Parce que les attentes évoluent en permanence, la Communauté de Communes a à cœur de proposer l'offre la plus adaptée possible.

Enfance Jeunesse
DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Aux mois de mars/avril un questionnaire réalisé par les services de la Communauté de Communes a été soumis aux familles du Pays de Barr en vue d'élaborer un diagnostic de territoire axé sur l'enfance et la jeunesse. Les attentes des familles ayant besoin d'être traitées de façon objective, le choix de sondage s'est donc tout naturellement porté vers un support recueillant leurs avis de manière participative.

814 questionnaires ont ainsi été remplis, ce qui correspond à 20,65 % de répondants

ayant le profil familles avec enfants de 0-21 ans.

La qualité des retours de ce diagnostic participatif permettra aux élus, aux familles et aux différents acteurs du territoire de définir, clairement et pour un temps donné, les grandes lignes du Projet Territorial Enfance Jeunesse.

À partir de l'analyse des réponses **une vision commune porteuse d'une programmation d'activités attendues et de dispositifs souhaités sera définie.**

Périscolaires
RENOUVELLEMENT DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

En 2018, la Communauté de Communes **signait sa première Délégation de Service Public (DSP)** pour l'exploitation de l'ensemble de ses sites périscolaires et extrascolaires.

Alors au nombre de 11 pour une capacité d'accueil de 605 places, les équipements **ont évolué progressivement** pour répondre aux besoins et aux attentes de ses familles.

Aussi, dès la rentrée scolaire 2021-2022, le territoire disposera de 17 sites pouvant accueillir **jusqu'à 803 enfants** sur les temps méridiens.

Ces besoins sont définis dans la prochaine DSP qui débutera au même moment pour **une durée de 3 ans** après validation du Conseil Communautaire réuni le 29 juin 2021.

? Pour toute demande d'inscription dans nos services pour la rentrée à venir, **vous pouvez contacter :**

- **les services de l'Association Générale des Familles**
- **06 75 97 53 15**

Animation Jeunesse
BILAN DES VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS

Malgré le contexte sanitaire restrictif et incertain, le Service Animation Jeunesse a maintenu son offre d'activités durant les vacances scolaires dans le respect des mesures sanitaires. Ainsi, en février, le programme a pu se dérouler dans des conditions sereines, et **c'est plus de 150 jeunes de 10 à 14 ans qui ont pu participer aux activités proposées** : 5 stages et 16 activités à la carte parmi lesquelles du théâtre d'improvisation, de l'astronomie, du sport, ou encore de la cuisine.

Au printemps, un programme totalement revu a été proposé, comprenant uniquement des activités à la carte et en extérieur. Les familles ont répondu présentes et la majorité des activités ont été au complet. Au total, c'est 80 jeunes qui ont pris part à des activités sportives, scientifiques, artistiques ou encore d'éducation à l'environnement.



ATELIERS DE LA SEIGNEURIE VIVEZ LE PATRIMOINE !

Après une longue absence, l'équipe des ateliers de la Seigneurie est heureuse de vous retrouver, afin de vous proposer une saison de légende, à la découverte des patrimoines et de l'histoire du Pays de Barr.

EXPOSITION TEMPORAIRE IL ÉTAIT UNE FOIS... EN ALSACE

DU 17 JUILLET AU 30 DÉCEMBRE 2021

L'Alsace est souvent présentée comme une terre de contes et de légendes, auxquels elle offre de magnifiques paysages comme décors. **Le légendaire alsacien est l'un des plus riches de France.** Les noms même des lieux ont conservé les traces de cette culture populaire. C'est ainsi qu'au détour d'une promenade, on peut se retrouver près du chaudron des sorcières (*Hexenkessel*), au trou du diable, dans le jardin des fées...

Autrefois, lors des veillées, les aînés racontaient aux plus jeunes ces histoires du temps jadis, souvent pourvues d'une morale, alors réputées comme véridiques. C'est grâce au travail de collecte, au 19^e siècle, d'auteurs folkloristes comme Auguste Stoeber, que ces milliers de contes et de légendes sont parvenus jusqu'à nous.

Les ateliers de la Seigneurie vous proposent à partir de cet été, de voyager dans l'univers fantastique des contes et légendes alsaciens. Cette exposition, entièrement conçue et produite par notre Centre d'interprétation du patrimoine, **emmène le visiteur dans une mystérieuse forêt à la rencontre des personnages étranges des contes et légendes de notre région.**

Des eaux profondes et sombres où vivent les ondines, aux sommets vosgiens peuplés de nains et de géants, **le visiteur poursuit son cheminement à la recherche de trésors perdus** mais aussi de protections contre les esprits malins, sorcières et autres diables, qui pourraient venir hanter ses nuits.

Il était une fois... en Alsace, une exposition pour petits et grands, à la découverte d'un riche patrimoine issu de la tradition orale. Visites, conférences et spectacles viendront comme toujours animer l'exposition.

Confinement

UNE FERMETURE ACTIVE

Les ateliers de la Seigneurie, comme tous les lieux culturels ont été fermés au public du 30 octobre 2020 au 18 mai 2021. **Durant cette longue fermeture imposée, l'équipe des ateliers de la Seigneurie est restée mobilisée pour continuer à valoriser le patrimoine du Pays de Barr.** Ces mois ont été mis à profit, non seulement pour préparer l'exposition et la programmation 2021, mais également pour concevoir de nouvelles activités et, plus globalement, repenser le parcours permanent ainsi que le développement de notre Centre d'interprétation du patrimoine pour les années à venir.

? Toute l'info :

→ www.lesateliersdelaseigneurie.eu → 03 88 08 65 24

Activités

UN ÉTÉ VITAMINÉ

Comme tous les étés, les ateliers de la Seigneurie vous ont concocté une programmation de visites, d'ateliers créatifs et d'animations **pour tous les âges.**

? Retrouvez toute la programmation sur :
→ lesateliersdelaseigneurie.eu
→ ainsi que dans ce numéro du Dialogues



NOUVEAUX HORAIRES ET TARIFS

Les ateliers de la Seigneurie ont simplifié leurs horaires et leurs tarifs pour un accès facilité.

Horaires 2021 :

Du mardi au dimanche

- De février à décembre : 14h-18h
- D'avril à septembre : 10h à 13h et 14h-18h

Dorénavant, les visites guidées du parcours, dans le cadre de la programmation, **sont incluses dans le prix d'entrée !**

Ressources vidéo

DEVENEZ INCOLLABLES SUR L'ALSACE !

La crise sanitaire a malheureusement écourté la durée de l'exposition **« Êtes-vous alsacien ? Sinn Er Elsasser ? »**.

Qu'à cela ne tienne, l'équipe des ateliers de la Seigneurie partage avec vous quelques anecdotes issues de cette exposition sous forme de courtes vidéos.

? Retrouvez toutes les vidéos
→ **en scannant le QR-Code.**



attractivité



Réouverture du
camping du Hohwald

À VOS TOILES DE TENTE !

Envie de profiter du calme et du cadre verdoyant du Hohwald ?

Venez vous ressourcer au camping intercommunal du Herrenhaus !

Crise sanitaire oblige, le camping avait dû rester fermé en 2020 au grand dam de ses fidèles campeurs amoureux de la nature.

Le camping rouvre ses portes du 15 juin au 15 septembre et met tout en place pour garantir votre sécurité dans le respect des mesures sanitaires.

Contact : ?

→ contact@camping-herrenhaus.fr



Taxe de séjour

NOUVELLE BROCHURE

Hébergeurs touristiques du Pays de Barr, découvrez la nouvelle édition de la brochure de présentation de la taxe de séjour.

Il y est notamment question de la nouvelle plateforme de déclaration en ligne.

Consultez la brochure ?

→ en scannant le QR-Code.



CLAIR DE RUE ET CLAIR DE NUIT ACTION !

Annulé en 2020 en raison de la crise sanitaire, le festival Clair de Nuit revient cette année contre vents et marées et vous présente son petit frère : Clair de Rue. Le festival a pu à nouveau compter sur ses nombreux partenaires et mécènes.



CLAIR DE RUE

1^{ÈRE} ÉDITION

Pour cette 1^{ère} édition, Clair de Rue décline le temps d'un **dimanche après-midi une programmation 100 % locale** avec des spectacles en tout genre : humour, magie, jonglage, contes... **Vous aurez l'embarras du choix.** Tout au long de l'après-midi, des activités vous seront proposées par les services de la Communauté de Communes et l'Office de tourisme du Pays de Barr : initiation au graffiti, réalisation d'une fresque collective, maquillage, sculpture de ballons, jeu de piste. **Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.**



CLAIR DE NUIT

UN COCKTAIL DE TALENTS

Trois soirs de concerts où alterneront artistes locaux et nationaux et où se mêleront jazz, soul, blues swing, rock, pop électro, chanson française ou encore musiques du monde... **Michael Jones nous fait l'honneur d'être des nôtres** pour cette nouvelle édition et c'est un grand plaisir pour la Communauté de Communes de l'accueillir !

UNE ÉDITION ADAPTÉE

Le maintien de l'édition 2021 est possible grâce au protocole sanitaire mis en place et au respect des jauges pour les concerts et spectacles. **Il sera donc impératif pour cette année de :**

- réserver en amont vos places en ligne pour Clair de Nuit sur clairdenuit.fr/reservation. L'accès au site se fera uniquement sur présentation de votre réservation et de votre pass sanitaire ;
- prendre le jour même votre ticket pour assister à un spectacle de Clair de Rue **au stand prévu à cet effet.**

Sur place, il vous est demandé de :

- porter le masque en permanence ;
- respecter les gestes barrières ;
- maintenir une distance d'un mètre lors de vos déplacements, files d'attente et dans les espaces en configuration assise ou debout ;
- consommer restauration et boissons dans les espaces dédiés.

Ces dispositions pourront évoluer en fonction du contexte sanitaire.

À VOS AGENDAS !

→ Clair de Rue

• Dimanche 25 juillet 2021 à Itterswiller

→ Clair de Nuit

• Du vendredi 30 juillet au dimanche 1^{er} août 2021 à Valff



Massif du Mont Sainte-Odile

VERS UN TOURISME PLUS RESPONSABLE ET DURABLE

Site touristique alsacien incontournable, le massif du Mont Sainte-Odile accueille plus d'un million de visiteurs chaque année et voit circuler plus de 500 000 véhicules.

Conscients des conséquences de cette fréquentation touristique sur le patrimoine du Mont Sainte-Odile, son cadre naturel et son image, les

élus du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Piémont des Vosges, en lien avec les services de l'État, Monseigneur Luc Ravel, la Manse épiscopale, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace, ont souhaité lancer une étude en vue de :

- mettre en place un ou des modes de transport alternatifs à la voiture pour préserver l'environnement, le massif forestier, les équilibres écologiques... ;
- permettre un accès facilité et sécurisé au Mont Sainte-Odile, avec une empreinte carbone

diminuée et lutter ainsi contre l'émission de gaz à effet de serre ;

- répondre aux enjeux d'avenir en matière de mobilité et aux aspirations légitimes de nos concitoyens en matière de respect de l'environnement.

Des séquences de concertation et d'échanges avec les habitants du territoire seront prévues au cours des 15 mois de réalisation de l'étude.



Plus d'infos :

→ www.piemont-vosges.fr